

Chers invités, Chers collègues, Chers délégués,

Les meilleurs crus d'Yvorne proviennent - ai-je lu - des terrains de l'Ovaille, ce cône d'éboulis qui engloutit le village en 1548, à la suite d'un tremblement de terre ressenti dans l'ensemble du Bassin lémanique. Que ce souvenir nous éclaire et que février 2011 ne soit pas à l'image de la catastrophe de 1584 : A la fin de l'année, la SPV devra prendre une très lourde responsabilité. Une assemblée la conduira à trancher de manière claire si elle ne désire pas que la pauvre vision des initiants d'Ecole 2010 n'enterre l'école vaudoise comme les rochers de l'Ovaille écrasèrent Yvorne il y a plus de quatre siècles.

« L'œnologue veille sur le jeune vin jusqu'au printemps. Il l'élève comme un enfant afin qu'il puisse s'épanouir et révéler toute sa personnalité », peut-on lire sur le site des Artisans Vignerons d'Yvorne. Voilà qui devrait parler aux enseignants fiers de leur mission et amis de la métaphore.

Merci donc au Chablais - et à ses responsables politiques et scolaires - Merci au Chablais vaudois qui accueille aujourd'hui la SPV. Nous nous réjouissons par avance de goûter aux charmes de son terroir.

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Comme chaque année, nos travaux seront abordés ce matin par une partie statutaire. Ce n'est pas obligatoirement la plus passionnante. C'est pourtant l'occasion de faire le point sur le travail conduit et sur celui que nous avons le devoir d'accomplir.

Comme chaque année planeront sur nos débats les questions relatives au statut professionnel des enseignants vaudois, notamment de celles et ceux qui interviennent dans les premières années de scolarité. J'y reviendrai en fin de cette intervention, au nom du Comité cantonal.

Et, comme chaque année, mais dans le contexte particulier qui est celui de la votation à venir sur une nouvelle loi scolaire... comme chaque année, ainsi que notre volonté et nos statuts y obligent... nous tenterons d'articuler ces questions avec la vision d'une école plus juste et plus

efficace, au service du meilleur apprentissage possible du plus grand nombre possible d'élèves.

Une école qui respecte ses agents que sont les enseignantes et les enseignants.

Une école qui n'a pas d'autre et de meilleur choix à faire valoir que celui d'oeuvrer en coopération avec les familles.

Une école qui ne se contente pas de « conduire à l'emploi », comme le claironnait encore récemment une présidente de parti, mais une école qui concourt à libérer les êtres par le savoir et la culture !

Une école qui ne se cache pas derrière des utopies administratives comme celles que proposent les standards, mais qui privilégie l'humain, la volonté et la foi, ainsi que le rappelait le sociologue François Dubet, lors d'un colloque tenu il y a trois semaines à la HEP de Lausanne.

Une école - et c'est notre responsabilité à tous- une école qu'il convient de ré-enchanter !

Une école qui doit mesurer sa force à l'intérêt qu'elle porte aux élèves les plus démunis.

Chers collègues,

Pour accomplir cette vision, il convient de rappeler sans cesse que nous ne sommes pas seuls.

Ou plutôt que, seuls, nous ne pourrions y arriver.

Que la promesse de l'éducation et de l'éducabilité doit être une promesse partagée.

Permettez-moi donc de débiter cette intervention par une citation d'un responsable politique désormais consacré qui s'exprimait en mars 2009 sur l'éducation :

« Oui, il nous faut plus d'argent, oui, il nous faut plus de réformes, mais il y a un ingrédient supplémentaire. Aucune politique gouvernementale ne changera quoi que ce soit si nous ne mettons pas aussi notre responsabilité de parents en jeu, parce qu'un gouvernement, aussi sage et efficace soit-il, ne peut éteindre la télé ou ranger les jeux vidéo.

Les enseignants, aussi dévoués et efficaces soient-ils ne peuvent pas faire en sorte qu'un enfant parte à l'école à l'heure ou fasse ses devoirs en rentrant.

Ce sont des choses que seuls les parents peuvent faire. Ce sont des choses que les parents doivent faire ».

Voilà qui devrait rejoindre ce que beaucoup d'entre nous pensent tout bas. Que certains vont jusqu'à crier, quand ils estiment avoir fait au mieux et qu'ils ne peuvent que constater que leur action se fracasse contre la malice des temps. Qu'ils se heurtent au mur de réalités familiales ou sociales sur lesquels ils n'ont aucune prise.

Nous ne pouvons que rejoindre Isabelle Chassot, la présidente de la CDIP, qui affirme que non, décidément, l'école ne peut pas, ne pourra pas, ne doit pas être « l'atelier de réparation de la société » !

Et nous attendons de l'ensemble de la classe politique et nous attendons des fédérations de parents qu'elles se mettent à ce diapason...

Mais celui qui appelait ainsi à la responsabilité des familles s'exprimait aussi en cette occasion sur le statut des enseignants : « *Permettez-moi d'être franc - disait-il. La très grande majorité des professeurs accomplissent un travail extraordinaire dans des conditions difficiles. Mais soyons clairs : si l'on donne une, deux, trois chances à un enseignant sans que celui-ci ne s'améliore, il ne pourra avoir d'excuses pour continuer d'enseigner. Nous ne pouvons tolérer que ce qu'il y a de mieux quand il s'agit des professeurs de nos enfants et des écoles dans lesquelles ils enseignent !* »

Peut-être certaines ou certains d'entre vous auront-ils en ces deux citations, reconnu le style de Barack Obama ... Barack Obama, adulé ici encore plus que là-bas, et dont les derniers mots sonneront - dans un premier temps en tout cas - dont les derniers mots sonnent moins doux à notre oreille. Pourtant, que celle ou celui qui pense que le 44^e président des Etats-Unis a totalement tort lève le doigt !

Certes, comme d'autres pays plus fréquemment cités dans le contexte scolaire, les Etats-Unis ne sont pas le Canton de Vaud.

Certes, nos établissements scolaires ne sont pas délabrés.

Certes, nous n'avons pas encore installé de portiques à l'entrée des écoles pour détecter la présence d'armes blanches ou de revolvers.

Certes, nous n'avons pas dans nos classes à accompagner un élève dont le père est disparu en Irak ou un cousin qui croupit dans le couloir qui conduit à la peine capitale.

Certes, nous n'avons pas la vocation de dominer le monde.

Mais, nous sommes sur la même planète, du même côté que celui où se situent les Etats-Unis. Engagés - même si c'est malgré nous - dans la grande compétition du savoir.

Pourtant, comme les Etats-Unis, n'avons-nous pas aussi nos élèves Noirs ou Portoricains, issus de la migration ou des familles dites défavorisées, pauvres en argent ou en savoir, de familles dépassées par le destin, ou encore de parents qui ont remplacé l'amour par l'argent ? N'avons-nous pas toute une catégorie d'élèves dont nous ne savons pas vraiment que faire et dont le destin scolaire trop souvent perdu demeure une honte pour notre système ?

N'avons-nous pas tendance - par corporatisme ou mauvaise conscience - à défendre l'indéfendable, à justifier par des circonvolutions et des arguties le trop faible engagement professionnel ou associatif, la mollesse ou - pire - la méchanceté de certains d'entre nous ?

N'ont-ils pas existé, n'existent-ils pas ces collègues qui, voyant que la coupe de voisin est soudain mieux remplie, ne se sont pas réjouis, mais sont tombés dans le piège de la comparaison, de la jalousie et de l'acrimonie ?

Si nous voulons demeurer crédibles, c'est la conjonction de la liberté, de la conscience et de la responsabilité qu'il convient de promouvoir sans cesse.

Chers délégués,

C'est le dynamisme, la réflexion, le courage, l'empathie, mais aussi l'humilité et l'exigence dans l'amitié qui doivent être les maîtres mots de la SPV et de ses membres.

Ainsi, si nous avons le devoir moral de dire que la presque totalité des enfants devrait être accueillie dans l'école ordinaire, nous avons aussi le devoir d'exiger que cela se pratique dans des conditions qui respectent les familles et l'enfant concerné.

Le devoir et la responsabilité de prendre en compte l'ensemble de la classe.

Le devoir professionnel d'exiger une organisation du travail et des moyens adéquats - qui ne sont pas toujours financiers ; la responsabilité syndicale de protéger les collègues de l'épuisement quand on leur impose des situations impossibles.

Que penser du fait qu'un nombre de plus en plus important de collègues ne se sentent plus la force d'assumer un poste à plein temps ?

Quand l'épuisement menace, ces collègues ont le devoir de dire stop, comme un grutier n'accepterait pas de monter dans un engin à l'assise incertaine !

C'est notamment ce que nous ne cessons de dire aux responsables scolaires vaudois, qui tentent d'imposer par la bande une politique dite d'intégration - ou d'inclusion, on ne sait plus - une politique dont les objectifs peuvent paraître généreux, mais dont la mise en oeuvre est pour le moins cahotique.

Comme nous rappelons chaque fois que faire se peut qu'instituer l'inclusion de tous les élèves au sein d'une école obligatoire qui demeure essentiellement sélective relève de s'adonner à la pêche à la mouche dans le désert du Kalahari ! Nous devons être encore plus clair sur ce champ !

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, la SPV est forte, remuante, foisonnante... Ses associations - à l'exception de celle qui réunit les maîtresses et les maîtres du secondaire qu'il s'agit de reconstruire - ses associations sont dynamiques, pilotées de manière professionnelle et responsable. Elles produisent des contributions argumentées remarquables.

Sans elles, sans leur expertise, les permanents et le comité de la SPV en seraient réduits à piloter un vaisseau fantôme dans le noir.

Leurs présidentes et leurs comités respectifs sont présents dans l'assemblée et s'exprimeront tout à l'heure. Nous avons en particulier cette année, assisté au mariage de deux de ces associations, qui s'inscrivent dans les statuts de la SPV adoptés en 2006. Bienvenue à l'AVEAC - AC pour Activités créatrices -, nées des défunctes AVMTM et AVMACT.

C'est notamment avec les associations que nous avons débattu de l'avant-projet de Loi, que nous avons préparé la réponse de la SPV.

Chers collègues des comités, à celles et ceux qui ont représenté la SPV dans les groupe dits HarmoS, à vous toutes et tous ici présents, merci pour tous vos apports. Je vous demande, Chers délégués, Mesdames, Messieurs, d'applaudir votre travail et le travail de toutes et tous ces collègues.

Comme je vous demande de saluer l'engagement sans relâche de notre secrétaire Marie Jeanneret, comme je vous demande de consacrer le travail généreux de Jean-Marc Haller, notre secrétaire général, celui d'Yves Froidevaux, son adjoint et enfin de Mireille Brignoli, de Micheline Rieben, de Jean-Marc Nicolet et de Jean-Claude Sahli, notre Comité cantonal.

Merci à elles, merci à eux, qui méritent aussi tous nos applaudissements.

Chers délégués,

Nous reviendrons tout à l'heure - qui sera celle du bilan établi par les rapports d'activités - aux actions de cette dernière année.

Permettez-moi alors pour conclure d'accorder encore quelques mots à celles et ceux que la modernité de la formation a affublé du nom cotonneux de généralistes.

Permettez que je m'adresse plus directement aux 1700 institutrices et instituteurs de la SPV.

Pour leur dire qu'alors qu'ils furent au coeur des préoccupations de la SPV, l'histoire et la pugnacité de corporations plus agissantes, ou à l'avenir moins certain, les a peu à peu relégués dans l'arrière-zone des statuts et de la reconnaissance professionnelle.

Que les autres ne se sentent aucunement écartés. Tous les enseignants possèdent, au fond, la même responsabilité en regard des objectifs que la société assigne à l'école obligatoire.

Mais que les généralistes soient persuadés qu'ils ne sont pas abandonnés dans le bas-fonds de l'implicite. Que l'extensibilité à l'infini de leur tâche, que leur responsabilité première dans les apprentissages des savoirs et de la vie en commun est reconnue par les instances de la SPV.

Que ces dernières feront désormais de la reconstruction de leur dignité un combat central et premier.

Les enseignantes et les enseignants du primaire sont des centaines de millions de part le monde. Ils sont près de 5000 dans notre canton, pour 3500 équivalents plein temps

Ce sont eux qui assurent les bases sur lesquelles se construit la suite de la scolarité, de la formation professionnelle ou des études longues.

Sans elles, sans eux. Surtout sans elles, rien ne serait possible.

Le 11 mai, près de 130 d'entre elles et eux se sont réunis pour exiger un statut respectable. Leur combat immédiat pour la reconnaissance dans leur pensum hebdomadaire d'une décharge pour maîtrise de classe - puis pour une amélioration salariale comparable à celle dont bénéficient leurs collègues du secondaire - n'est pas à considérer comme de circonstance. Ce combat être celui de la SPV. Ce doit être le nôtre. Celui de chacune et celui de chacun.

Qu'ils se lèvent. Nous nous leverons avec eux.

Je propose que cette AD soit placée sous le signe des généralistes et de celles et ceux qui agissent auprès des plus jeunes.

Si certains, un certain 11 septembre, ont pu estimer, peut-être imprudemment, que nous étions tous américains, je propose, plus modestement, mais plus sûrement, je propose qu'aujourd'hui, nous nous sentions toutes et tous des généralistes.

Je vous remercie. Bonne assemblée.